

Règlement de combat de l'artillerie

Type de contenu : Texte

Type de support : Volume

Titre(s) : Règlement de combat de l'artillerie [Texte imprimé] : traduction d'un document allemand / Grand quartier général des armées du Nord et du Nord-Est, Etat-major, 2e bureau

Auteur(s) : France Armée Grand quartier général des forces armées du Nord et du Nord-Est Etat-major

Autre(s) responsabilité(s) : Pétain, Philippe (1856-1951) (Ancien possesseur)

Adresse bibliographique : [Lieu inconnu] : [éditeur inconnu], 1918

Adresse bibliographique intermédiaire : [Lieu inconnu] : [éditeur inconnu], 1918

Description matérielle : 1 vol. (96 p.) ; 20 cm

Note sur le titre et les responsabilités : Cette publication est une traduction d'un document allemand, éditée par le Grand Quartier Général des armées du Nord et du Nord-Est, Etat-Major, 2e bureau, à la date au G.Q.G le 10 février 1918, à employer uniquement pour le Service.

Note sur la provenance : Fait partie du fonds Philippe Pétain issu du séquestre de ses biens suite à sa condamnation en 1945 par la Haute Cour de Justice. L'exemplaire comporte des annotations : de nombreux articles sont signalés au crayon rouge dans la marge.

Note sur l'original reproduit : Ce document est la traduction d'un document allemand "Règlement de combat de l'artillerie, Berlin, imprimerie impériale, 1917" pour lequel il est précisé sur la couverture "que le règlement suivant remplace les 4es parties jusqu'ici en usage, les Règlements de manœuvre de l'Artillerie de Campagne et de l'Artillerie à pied".